

Montréal, 8 janvier 2020



Bonjour chers parents,

Tout d'abord, je vous souhaite une très belle année 2021. Que cette nouvelle année vous apporte malgré tout de nombreux moments de bonheur, de la résilience, et bien sûr, de la santé.

Voici quelques informations stratégiques concernant le retour en classe prévu le lundi 11 janvier.

1- Un retour en classe prudent

Il est important de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il **présente des symptômes** ou s'il est visé par une **consigne d'isolement** pour une des raisons suivantes :

- Il a reçu un résultat de test positif
- Il est en attente d'un test ou d'un résultat de test
- Il a été en contact avec un cas confirmé
- Il est de retour de voyage

Nouveauté annoncée par monsieur Massé en conférence de presse aujourd'hui : Les élèves ayant des symptômes liés aux voies respiratoires (écoulement nasal, toux) ne doivent pas du tout venir à l'école **et ils doivent aller se faire tester sans attendre 24 heures.**

De plus, en ces temps où la DRSP est débordée, il est possible que vous ayez eu un contact à risque sans nécessairement avoir reçu un appel de leur part. Il en revient donc à chacun de vous de faire une certaine partie de l'analyse de vos contacts des derniers jours.

Le cas échéant, merci d'en informer le secrétariat et le titulaire de votre enfant qui pourra assurer un suivi. Et comme en 2020, si vous apprenez que votre enfant a la COVID-19, il est important de communiquer avec moi sur-le-champ : daigle.so@csgm.qc.ca

2- Nouvelles mesures sanitaires : port du couvre-visage

- Le port du couvre-visage est maintenant obligatoire **pour les élèves de la 1^{ère} à la 4^e année en tout temps, dans les aires communes.** Cela signifie que les élèves devront porter le couvre-visage pour entrer dans l'école.
- Pour les élèves du **3^e cycle**, le port du couvre-visage est maintenant obligatoire **en tout temps, en classe et dans les aires communes.** À ce sujet, les parents de la classe combinée de 4^e/5^e année recevront d'autres précisions par courriel.
- Aucune nouvelle mesure pour les élèves du préscolaire

Afin de faciliter la gestion de cette nouvelle règle, il est important que les élèves apportent à l'école:

- **plusieurs couvre-visages à chaque jour;**
- **un contenant pour mettre les couvre-visages propres;**
- **un contenant pour mettre les couvre-visages utilisés.**

Voici un rappel des consignes liées au port du couvre-visage :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/Couvre-visage/20-210-64W_couvre-visage.pdf?1588797593

<http://www.education.gouv.qc.ca/masque/>

Nous vous invitons à en discuter avec nos enfants. De notre côté, chaque titulaire prendra le temps d'en discuter avec ses élèves.

3- Rigueur et mesures sanitaires

Durant la conférence de presse du 6 janvier, monsieur Arruda a mentionné avoir observé un certain relâchement dans la société en ce qui a trait à l'application des mesures sanitaires. En effet, on sent un certain épuisement. La 2^e vague met à l'épreuve la persévérance et la rigueur des citoyens. **Pourtant, plus que jamais, il est essentiel que les consignes soient bien respectées.**

C'est pourquoi, dès lundi, je ferai une tournée des classes. D'abord, pour souhaiter la bonne année à vos enfants, mais principalement pour rappeler l'importance du respect des mesures sanitaires : la distanciation, le lavage des mains et l'étiquette respiratoire. Mon bâton de hockey symbolisant le 2m est prêt! Et je trouverai bien d'ici là une façon pas trop ennuyeuse de rappeler à tous que 20 secondes, c'est parfois bien plus long que l'on pense!

4- Retour des outils technologiques

Tous les outils technologiques doivent être retournés à l'école dès lundi. Ces outils sont utilisés au quotidien en classe, donc il est essentiel que nous puissions les récupérer rapidement. Advenant le cas d'un autre confinement, nous déploierons à nouveau le matériel. Je rappelle que tous les prêts d'outils ont été saisis dans le dossier des élèves et ils seront retirés une fois le matériel remis à l'école.

Afin d'éviter les bris de matériel, les ordinateurs ne doivent pas rester à l'extérieur, donc si votre enfant arrive à l'école entre 7h30 et 7h50, moment durant lequel les élèves sont dehors, il devra d'abord aller déposer son outil technologique au local du service de garde.

Merci d'avoir pris le temps de bien lire toutes ces informations et si vous avez des questions, n'hésitez pas!

Sophie Daigle, directrice